



Association Sportive Automobile
de la Haute Vallée de la Loire
B P 9
43150 LE MONASTIER/GAZEILLE



Fédération Française du Sport Automobile

Comité d'Auvergne du Sport Automobile

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

**15^e Rallye Régional Haute Vallée de la Loire
les 8 juin et 9 juin 2012**

Le Monastier sur Gazeille Haute-Loire



Avec le concours de la Municipalité du Monastier sur Gazeille



REGLEMENT DEFINITIF

15^e Rallye Régional Haute Vallée de la Loire les 8 juin et 9 juin 2012

PROGRAMME - HORAIRES.

Parution du règlement	mercredi 2 mai 2012
Ouverture des engagements	mercredi 2 mai 2012
Clôture des engagements	lundi 28 mai 2012 à 00h00
Parution du road-book	dimanche 27 mai 2012
Dates et Heures des reconnaissances	dimanche 27 mai 2012 de 9h à 20h dimanche 3 juin de 9h à 20h vendredi 8 juin de 9h à 16h
Vérification des documents et des voitures	vendredi 8 juin 2012 de 17h00 à 22h00 Collège Laurent EYNAC
Heure de mise en place du parc de départ	vendredi 8 juin 2012 à 17h
1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	vendredi 8 juin 2012 à 22h00
Publication des équipages admis au départ	vendredi 8 juin 2012 à 22h45
Publication des heures et ordre de départ	vendredi 8 juin 2012 à 22h45
Départ du Collège L.Eynac au Monastier	samedi 9 juin 2012 à 8h30
Date de publication des résultats partiels (sous réserve que le timing le permette)	samedi 9 juin 2012 à 13h00
Arrivée au Collège L.Eynac au Monastier	samedi 9 juin 2012 à partir de 17h46
Vérification finale	samedi 9 juin 2012 à partir de 17h46
Publication des résultats du rallye : 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent au parc d'arrivée	
Remise des prix (salle des fêtes du Monastier).	Samedi 9 juin 2012 à 21h00

ARTICLE 1P – ORGANISATION.

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE de La Haute Vallée de La Loire organise en qualité d'organisateur administratif et technique les 8 et 9 juin 2012 le :

15^{ème} Rallye Régional Haute Vallée De La Loire.

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A, sous le permis d'organisation numéro R180 en date du 06/04/2012 et visé par le Comité Régional d'Auvergne sous le numéro R/R/09 du 22/02/2012.

Comité d'organisation

Président : Christian CHALINDAR
Membres : Guy DEWULF Annie MALLET- Véronique et Christian ARAUD- Michèle
ARNIAC-Guy OLLIER-Laurent TAVERNIER Laurence BOISSY

Secrétariat du rallye : Association Sportive Automobile de la Haute Vallée de la Loire
Adresse : Mairie du Monastier sur Gazeille 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
Téléphone : 04.71.03.81.72 Télécopie : 04.71.03.86.69
Mail : asa-hvl@worldline.fr
Site Internet : <http://www.asa-hvl.fr>

Permanence du rallye

Lieu : **Collège Laurent Eynac au Monastier sur Gazeille**
le vendredi 8 juin 2012 de 17h00 à 23h00 et le Samedi 9 juin 2012 de 7h30 à 21h30
Téléphone : 04.71.03.81.65 Télécopie : 04.71.03.84.

Organisateur Technique :

ASA HVL représenté par Christian CHALINDAR Lic. N° 3594
Adresse : **A.S.A. de la Haute Vallée de la Loire, Bar Hôtel le PROVENCE avenue des Ecoles**
43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE - Téléphone : 04.71.03.81.72 - Fax : 04.71.03.86.69

1.1P. OFFICIELS.

Commissaires Sportifs :	Présidente :	Nicole FOREST	Lic. N° 1882
	Membres :	André LIOGIER	Lic. N° 3362
		Joëlle ALLEMAND	Lic. N° 16382
Directeur de Course :		Sylvie KRZYZANOWSKI	Lic. N° 22011
Directeurs de Course adjoints :		Louis René VERLINE	Lic. N°
21427			
Directeur de course adjoint stagiaire	Yves BESSON	Joël JUGNIOT	Lic. N° 6813
			Lic N°27700
Directeur de course délégué à la voiture Tricolore	Marc MOULIN		Lic. N° 19079
Directeurs de Course adjoints ES.1,3,5 :	Pascal MAGNE		Lic. N° 43098
	Jean-Paul FRANÇOIS		Lic. N° 162919
Directeurs de Course adjoints ES.2,4,6 :	Jacques PRADIER		Lic. N° 145374
	Maurice BESSE		Lic. N° 2926
Médecin chef :	Docteur REOT		Lic. N° 184520
Commissaire Technique Responsable :	Gérard JOUVHOMME		Lic. N° 51582
Commissaires Techniques :	Christian ALLOIN		Lic. N° 13706
	Gérald MILAMANT		Lic. N° 29575
	Dominique MONNIER		Lic. N° 55260
Chargés des relations avec les concurrents :	Michel. JULLIARD		Lic. N° 12787
	Yvette CECILLON		Lic. N° 11374
Chargés des relations avec la presse :	Vincent POYET		Lic. N° 51660

1.2P. ELIGIBILITE.

Le 15ème Rallye Régional Haute Vallée de la Loire compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes
- le Challenge du Comité Régional d'Auvergne du sport Automobile
- le Challenge de L'Association Sportive Automobile de la Haute Vallée de la Loire

1.3P. VERIFICATIONS.

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu : Vendredi 8 juin 2012 de 17h00 à 22h00 au Collège Laurent Eynac au Monastier sur Gazeille.

Les vérifications finales seront effectuées : garage TITAUD (Peugeot) Avenue Laurent EYNAC 43150 Le Monastier sur Gazeille. Taux horaire maximum de la main d'œuvre: 45 Euros TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES.

3.1P. Demande d'engagement - Inscriptions

3.1.5P. : Toute personne qui désire participer au 15ème rallye régional Haute Vallée de la Loire doit adresser **UNIQUEMENT** à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-joint dûment complété avant **le lundi 28 mai 2012**.

**A.S.A. de la Haute Vallée de la Loire, Bar Hôtel le PROVENCE avenue des Ecoles
43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE - Téléphone : 04.71.03.81.72 - Fax : 04.71.03.86.69**

3.1.10. Concurrents Admis - Engagés

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Le nombre des engagés est fixé à **135** voitures maximum

3.1.11. Les droits d'engagement sont fixés :

a) avec la publicité facultative des organisateurs : 300.00 Euros

b) sans la publicité facultative des organisateurs : 600.00 Euros

Une réduction de 15 € sera faite pour les équipages 50% ASAHVL.

Une réduction de 25 € sera faite pour les équipages 100% ASAHVL

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les demandes d'engagement incomplètes ne seront pas prises en compte.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ de l'épreuve, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- de 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant l'épreuve,
- de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

3.2. Equipages.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

3.3. Ordre de Départ.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10P. PRIX –COUPES

Prix en espèces:

	SCRATCH	GROUPE	CLASSE			
		+ de 2 partants	1 à 5 partants	+ de 5 partants	+ de 10 partants	+ de 15 partants
1er	350 €	130 €	300 €	300 €	300 €	300 €
2ème	250 €	80 €		150 €	150 €	150 €
3ème	180 €	50 €			100 €	100 €
4ème						80 €

Coupe des Dames: 130 € (cent trente euros) au premier équipage féminin.

Coupes: au minimum 1 coupe sera distribuée à chaque équipage primé.
1 coupe à chacun des 3 premiers du classement général.
1 coupe à chacun des 3 premiers du classement par groupe.
1 coupe à chacun du classement par classe limité à 50 % des classés.
2 coupes seront remises aux commissaires tirés au sort et présents à la remise des prix.

Les coupes ne sont pas cumulables.

La remise des prix se déroulera samedi 9 juin 2012 à 21 H 00 à la Salle des Fêtes du MONASTIER SUR GAZEILLE.

ANNEXE ITINERAIRE (1/3)

N° Contrôle	Itinéraire	Route empruntée	Kms Total	Kms Partiel	Kms Total	Temps imparti	Heure 1 ^e voit.	Heure dern. Voit.
1^{ère} SECTION			<i>Longueur : 42 ;550 km</i>			<i>Temps : 1h 51mn</i>		
1^{er} secteur	LE MONASTIER (Collège L.EYNAC) / ROUCOUMENE		Longueur : 2,300 km			Temps : 0h05 mn		
CH 1	Le Monastier – Cour du Collège L EYNAC à droite	RUE	0.00	0.00	0.00		8.30	10.44
	1ère rue à gauche	RUE	0.04	0.04				
	Au carrefour RD 535 - RD 500 à gauche Les Estables	RD 535	0.48	0.44				
	Au carrefour RD 500 - RD 535 à droite Les Estables	RD 535	1.80	1.32				
CH 2	Sous viaduc ENTREE PARC ASSISTANCE	RD 535	2.30	0.50	2.30	0.05	8.35	10.49

PARC D'ASSISTANCE SUR 2,6 Km

2.60

Temps : 0h15

2^{ème} secteur Roucoumène / AVOUAC			Longueur 6.600 Km			Temps : 0h20		
CH 3	SORTIE PARC ASSISTANCE 100m avant X	RD 535	0.00	0.00			8.50	11.04
	Au carrefour RD 631 -RD 535 à droite Le Béage	RD 535	0.10	0.10				
	Traverser le village de Crouziols	RD 535	1.70	1.60				
	Après le pont au carrefour RD 535 - VC à droite	RD 535	2.10	0.40				
	Au carrefour VC-VC à droite	VC	2.30	0.20				
	Traverser le lieu dit Coudert	VC	3.00	0.70				
	Traverser le lieu dit Granegoules	VC	4.10	1.10				
	Traverser le lieu dit Le Fraysse	VC	5.60	1.50				
	Traverser le lieu dit Avouac	VC	6.40	0.80				
CH 4	A la sortie du lieu dit Avouac chemin à gauche	VC	6.60	0.20	11.50	00.20	9.10	11.24

Neutralisation

0.45

00.03

3^{ème} secteur AVOUAC/CHADRON			Longueur : 23.650 km			Temps : 0h35		
DES 1	Après épingle droite	VC	0.00	0.00	0.00		09.13	11.27
	Au carrefour RD38—VC à droite sur RD 38	RD 38	0.35	0.35				
	Au carrefour RD 38 - RD 500 à gauche direction Pradelles	RD500	1.25	0.90				
	Traverser le village de Chateaneuf	RD 500	3.75	2.50				
	Au carrefour RD 500 - RD 281 à gauche direction Alleyrac	RD 500	4.05	0.30				
AES 1	Sur RD 281 au droit du chemin en terre - La Prade	RD 281	6.55	2.50				
CPS 1	Sur RD 281 au droit de la surlargeur à droite	RD 281	6.95	0.40				
	Au carrefour RD 28 - VC tout droit	RD 281	8.35	1.40				
	Traverser le village d' Alleyrac	RD 281	9.45	1.10				
	Au carrefour RD 281 - RD 500 à droite direction Le Monastier	RD 500	11.45	2.00				
	Au carrefour RD 500 - RD 371 à gauche direction ST Martin de Fges	RD 500	12.45	1.00				
	Fugères Traverser le village	RD 371	14.15	1.70				
	ST Martin de Fugères Traverser le village	RD 371	15.35	1.20				
	A la borne d'incendie à droite	RD 371	15.55	0.20				
	Au stop en face RD37 direction Chadron - Solignac	RD 371	15.85	0.30				
	Au carrefour RD 37 VO « Le Cros » tout droit	RD 37	17.75	1.90				
	Traverser le lieu dit Onzillon	RD 37	20.45	2.70				
	Au carrefour RD 37 - VC tout droit sur RD 37	RD 37	20.55	0.10				
	Traverser le lieu dit Colempce	RD 37	21.95	1.40				
	Au carrefour RD 37 - RD 27 dans le village de Chadron à droite.	RD 27	23.25	1.30				
	Au carrefour RD 27 - RD 37 dans le village de Chadron tout droit	RD 27	23.45	0.20				
CH 5	A droite délaissé vers logettes sur RD 27	RD 27	23.65	0.20	23.65	00.35	09.48	12.02

neutralisation

0.20

00.03

4^è secteur CHADRON/LE MONASTIER			Longueur : 7.400 km			Temps : 0h20		
DES 2	Au chemin d'accès dernière maison à gauche	RD 37	0.00	0.00	0.00		09.51	12.05
	Suivre la route principale RD 27 jusqu'au Monastier	RD 37	0.00	0.00				
AES 2	Sur RD 27 après virage gauche petit chemin à gauche	RD 37	5.10	5.10				
CPS 2	Sur RD 27 300 m après arrivée. Entrée carrefour	RD 37	5.50	0.40				
	Après panneau Le Monastier 2ème VC à gauche	VC	5.55	0.05				
	Au carrefour VC - VC à gauche	VC	5.75	0.20				
	Au carrefour VC - RD 27 à droite direction Le Puy en Velay	RD 27	5.80	0.05				
	Au carrefour RD 27 - RD 535 à droite direction Le Béage	RD 535	5.85	0.05				
	Tout droit sur RD 535 entre les 2 murs	RD 535	6.70	0.85				
	Rue à gauche direction salle des fêtes	RUE	7.30	0.60				
CH 6	A gauche, cour du collège Laurent Eynac	RUE	7.40	0.10	7.40	00.20	10.11	12.25

PARC DE REGROUPEMENT

Temps 03.04

ANNEXE ITINERAIRE (2/3)

N° Contrôle	Itinéraire	Route empruntée	Kms Total	Kms Partiel	Kms Total	Temps imparti	Heure 1 ^e voit.	Heure dem. Voit.
2ème SECTION			<i>Longueur : 42 ;550 km</i>			<i>Temps : 1h 51mn</i>		
1^{er} secteur	LE MONASTIER (Collège L.EYNAC) / ROUCOUMENE		Longueur : 2,300 km			Temps : 0h05 mn		
CH 7	Le Monastier – Cour du Collège L EYNAC à droite	RUE	0.00	0.00	0.00		13.15	15.29
	1ère rue à gauche	RUE	0.04	0.04				
	Au carrefour RD 535 - RD 500 à gauche Les Estables	RD 535	0.48	0.44				
	Au carrefour RD 500 - RD 535 à droite Les Estables	RD 535	1.80	1.32				
CH 8	Sous viaduc ENTREE PARC ASSISTANCE	RD 535	2.30	0.50	2.30	0.05	13.20	15.34

PARC D'ASSISTANCE SUR 2,6 Km

2.60

Temps : 0h 20

2^{ème} secteur Roucoumène / AVOUAC			Longueur 6.600 Km			Temps : 0h20		
CH 9	FIN PARC ASSISTANCE 100m avant X	RD 535	0.00	0.00			13.40	15.54
	Au carrefour RD 631 -RD 535 à droite Le Béage	RD 535	0.10	0.10				
	Traverser le village de Crouziols	RD 535	1.70	1.60				
	Après le pont au carrefour RD 535 - VC à droite	RD 535	2.10	0.40				
	Au carrefour VC-VC à droite	VC	2.30	0.20				
	Traverser le lieu dit Coudert	VC	3.00	0.70				
	Traverser le lieu dit Granegoules	VC	4.10	1.10				
	Traverser le lieu dit Le Fraysse	VC	5.60	1.50				
	Traverser le lieu dit Avouac	VC	6.40	0.80				
CH 10	A la sortie du lieu dit Avouac chemin à gauche	VC	6.60	0.20	11.50	00.20	14.00	16.14

Neutralisation

0.45

00.03

3è secteur AVOUAC/CHADRON			Longueur : 23.650 km			Temps : 0h35		
DES 3	Après épingle droite	VC	0.00	0.00	0.00		14.03	16.17
	Au carrefour RD38—VC à droite sur RD 38	RD 38	0.35	0.35				
	Au carrefour RD 38 - RD 500 à gauche direction Pradelles	RD500	1.25	0.90				
	Traverser le village de Chateauneuf	RD 500	3.75	2.50				
	Au carrefour RD 500 - RD 281 à gauche direction Alleyrac	RD 500	4.05	0.30				
AES 3	Sur RD 281 au droit du chemin en terre - La Prade	RD 281	6.55	2.50				
CPS31	Sur RD 281 au droit de la surlargeur à droite	RD 281	6.95	0.40				
	Au carrefour RD 28 - VC tout droit	RD 281	8.35	1.40				
	Traverser le village d' Alleyrac	RD 281	9.45	1.10				
	Au carrefour RD 281 - RD 500 à droite direction Le Monastier	RD 500	11.45	2.00				
	Au carrefour RD 500 - RD 371 à gauche direction ST Martin de Fges	RD 500	12.45	1.00				
	Fugères Traverser le village	RD 371	14.15	1.70				
	ST Martin de Fugères Traverser le village	RD 371	15.35	1.20				
	À la borne d'incendie à droite	RD 371	15.55	0.20				
	Au stop en face RD37 direction Chadron - Solignac	RD 371	15.85	0.30				
	Au carrefour RD 37 VO « Le Cros » tout droit	RD 37	17.75	1.90				
	Traverser le lieu dit Onzillon	RD 37	20.45	2.70				
	Au carrefour RD 37 - VC tout droit sur RD 37	RD 37	20.55	0.10				
	Traverser le lieu dit Colempce	RD 37	21.95	1.40				
	Au carrefour RD 37 - RD 27 dans le village de Chadron à droite.	RD 27	23.25	1.30				
	Au carrefour RD 27 - RD 37 dans le village de Chadron tout droit	RD 27	23.45	0.20				
CH 11	A droite délaissé vers logettes sur RD 27	RD 27	23.65	0.20	23.65	00.35	14.38	16.52

neutralisation

0.20

00.03

4è secteur CHADRON/LE MONASTIER			Longueur : 7.400 km			Temps : 0h20		
DES 4	Au chemin d'accès dernière maison à gauche	RD 37	0.00	0.00	0.00		14.41	16.55
	Suivre la route principale RD 27 jusqu'au Monastier	RD 37	0.00	0.00				
AES 4	Sur RD 27 après virage gauche petit chemin à gauche	RD 37	5.10	5.10				
CPS 4	Sur RD 27 300 m après arrivée. Entrée carrefour	RD 37	5.50	0.40				
	Après panneau Le Monastier 2ème VC à gauche	VC	5.55	0.05				
	Au carrefour VC - VC à gauche	VC	5.75	0.20				
	Au carrefour VC - RD 27 à droite direction Le Puy en Velay	RD 27	5.80	0.05				
	Au carrefour RD 27 - RD 535 à droite direction Le Béage	RD 535	5.85	0.05				
	Tout droit sur RD 535 entre les 2 murs	RD 535	6.70	0.85				
	Rue à gauche direction salle des fêtes	RUE	7.30	0.60				
CH 12	A gauche, cour du collège Laurent Eynac	RUE	7.40	0.10	7.40	00.20	15.01	17.15

PARC DE REGROUPEMENT

Temps 00.59 MAXI

ANNEXE ITINERAIRE (3/3)

N°	Itinéraire	Route empruntée	Kms Total	Kms Partiel	Kms Total	Temps imparti	Heure 1° voit.	Heure dem. Voit.
3^{ème} SECTION			<i>Longueur : 42 ;550 km</i>			<i>Temps : 1h 51mn</i>		
1^{er} secteur	LE MONASTIER (Collège L.EYNAC) / AVOUAC		Longueur : 2,300 km			Temps : 0h05 mn		
CH 13	Le Monastier – Cour du Collège L EYNAC à droite	RUE	0.00	0.00	0.00		16.00	18.14
	1ère rue à gauche	RUE	0.04	0.04				
	Au carrefour RD 535 - RD 500 à gauche Les Estables	RD 535	0.48	0.44				
	Au carrefour RD 500 - RD 535 à droite Les Estables	RD 535	1.80	1.32				
CH 14	Sous viaduc ENTREE PARC ASSISTANCE	RD 535	2.30	0.50	2.30	0.05	16.05	18.19

PARC D'ASSISTANCE SUR 2,6 Km

2.60

Temps : 0h 20

2^{ème} secteur Roucoumène / AVOUAC			Longueur 6.600 Km			Temps : 0h20		
CH 15	FIN PARC ASSISTANCE 100m avant X	RD 535	0.00	0.00			16.25	18.39
	Au carrefour RD 631 -RD 535 à droite Le Béage	RD 535	0.10	0.10				
	Traverser le village de Crouziols	RD 535	1.70	1.60				
	Après le pont au carrefour RD 535 - VC à droite	RD 535	2.10	0.40				
	Au carrefour VC-VC à droite	VC	2.30	0.20				
	Traverser le lieu dit Coudert	VC	3.00	0.70				
	Traverser le lieu dit Granegoules	VC	4.10	1.10				
	Traverser le lieu dit Le Fraysse	VC	5.60	1.50				
	Traverser le lieu dit Avouac	VC	6.40	0.80				
CH 16	A la sortie du lieu dit Avouac chemin à gauche	VC	6.60	0.20	11.50	00.20	16.45	18.59

Neutralisation

0.45

00.03

3è secteur AVOUAC/CHADRON			Longueur : 23.650 km			Temps : 0h35		
DES 5	Après épingle droite	VC	0.00	0.00	0.00		16.48	19.02
	Au carrefour RD38—VC à droite sur RD 38	RD 38	0.35	0.35				
	Au carrefour RD 38 - RD 500 à gauche direction Pradelles	RD500	1.25	0.90				
	Traverser le village de Chateauneuf	RD 500	3.75	2.50				
	Au carrefour RD 500 - RD 281 à gauche direction Alleyrac	RD 500	4.05	0.30				
AES 5	Sur RD 281 au droit du chemin en terre - La Prade	RD 281	6.55	2.50				
CPS 5	Sur RD 281 au droit de la surlargeur à droite	RD 281	6.95	0.40				
	Au carrefour RD 28 - VC tout droit	RD 281	8.35	1.40				
	Traverser le village d' Alleyrac	RD 281	9.45	1.10				
	Au carrefour RD 281 - RD 500 à droite direction Le Monastier	RD 500	11.45	2.00				
	Au carrefour RD 500 - RD 371 à gauche direction ST Martin de Fges	RD 500	12.45	1.00				
	Fugères Traverser le village	RD 371	14.15	1.70				
	ST Martin de Fugères Traverser le village	RD 371	15.35	1.20				
	À la borne d'incendie à droite	RD 371	15.55	0.20				
	Au stop en face RD37 direction Chadron - Solignac	RD 371	15.85	0.30				
	Au carrefour RD 37 VO « Le Cros » tout droit	RD 37	17.75	1.90				
	Traverser le lieu dit Onzillon	RD 37	20.45	2.70				
	Au carrefour RD 37 - VC tout droit sur RD 37	RD 37	20.55	0.10				
	Traverser le lieu dit Colempce	RD 37	21.95	1.40				
	Au carrefour RD 37 - RD 27 dans le village de Chadron à droite.	RD 27	23.25	1.30				
	Au carrefour RD 27 - RD 37 dans le village de Chadron tout droit	RD 27	23.45	0.20				
CH 17	A droite délaissé vers logettes sur RD 27	RD 27	23.65	0.20	23.65	00.35	17.23	19.37

neutralisation

0.20

00.03

4è secteur CHADRON/LE MONASTIER			Longueur : 7.400 km			Temps : 0h20		
DES 6	Au chemin d'accès dernière maison à gauche	RD 37	0.00	0.00	0.00		17.26	19.40
	Suivre la route principale RD 27 jusqu'au Monastier	RD 37	0.00	0.00				
AES 6	Sur RD 27 après virage gauche petit chemin à gauche	RD 37	5.10	5.10				
CPS 6	Sur RD 27 300 m après arrivée. Entrée carrefour	RD 37	5.50	0.40				
	Après panneau Le Monastier 2ème VC à gauche	VC	5.55	0.05				
	Au carrefour VC - VC à gauche	VC	5.75	0.20				
	Au carrefour VC - RD 27 à droite direction Le Puy en Velay	RD 27	5.80	0.05				
	Au carrefour RD 27 - RD 535 à droite direction Le Béage	RD 535	5.85	0.05				
	Tout droit sur RD 535 entre les 2 murs	RD 535	6.70	0.85				
	Rue à gauche direction salle des fêtes	RUE	7.30	0.60				
CH 18	A gauche, cour du collège Laurent Eynac	RUE	7.40	0.10	7.40	00.30	17.46	20.00

PARC D'ARRIVEE Pointage en avance non pénalisé à l'arrivée

Temps 03.04

Km Total : 127.650 Km

A Reconnaître : 11.650 km

KM ES : 34.950 Km

